



Commune de BERNEX

Dans sa séance du 19 septembre 2023, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

1. **Contrat relatif à la gestion du parc Agro-urbain entre la commune et l'association « Ferme de Bernex »**

Le Conseil municipal, par 14 oui, 3 non et 5 abstentions (22 votants)

DECIDE

1. de valider le contrat relatif à la gestion du parc Agro-urbain, situé sur les parcelles n°9048 et 9049 de Bernex, valant bail à ferme agricole pour une durée de 15 ans, entre d'une part la commune de Bernex et l'association « Ferme de Bernex » d'autre part.
2. d'autoriser le Conseil administratif à signer ledit contrat.

Le délai pour demander un référendum expire le : 6 novembre 2023

2. **Désignation d'un membre au Conseil de fondation de la commune de Bernex pour le logement (FCBL)**

Le Conseil municipal, par 10 oui, 8 non et 4 abstentions (22 votants)

1. Prend acte du membre ci-après désigné par le parti « Les Verts, section Bernex, Confignon et Champagne » en remplacement du démissionnaire précité, à partir de la prochaine séance du Conseil de fondation et jusqu'au 31 décembre 2025, à savoir
 - Monsieur Antoine Mayerat, en remplacement de Monsieur Laurent Dubois.

Objet non soumis à référendum.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Toutes les décisions prises lors de cette séance sont à votre disposition sur notre site Internet www.bernex.ch

Bernex, le 29 septembre 2023

La Vice-présidente du Conseil municipal :
Éliane Demierre